



BROCANTE ANTIQUITES KERMESSE LA GUEULE D'ENFER

Vendredi 15 AOUT 2025

VERNEUIL SUR AVRE

Madame, Monsieur.

Le vendredi 15 aout 2025 aura lieu la grande brocante de qualité Antiquités Kermesse de la Gueule d'Enfer à Verneuil sur Avre (Verneuil d'Avre et d'Iton).

En parallèle à celle-ci, nous organisons aussi une exposition de véhicules de collection sur le site de l'Abbaye Saint Nicolas comme les années passées.

Les photos des dernières années et les affiches sont visibles sur notre page Facebook « Comité des fêtes du quartier Notre Dame ».

Si vous avez l'intention de participer à la « Brocante , Antiquité ,Kermesse », merci de nous faire parvenir le bulletin d'inscription, les documents demandés ainsi que le règlement de 50 euros par emplacement (5 m linéaires) **avant le samedi 09 août 2025** à l'adresse suivante :

Comité des fêtes du Quartier Notre Dame
Isabelle Guyonneau
379 rue Notre Dame
27130 Verneuil d'Avre et d'Iton

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au

quartiernotredame27130@gmail.com

([07 83 78 86 52](tel:0783788652)

[ou sur la page Facebook](#) « Comité des fêtes du quartier Notre Dame ».

NB : Brocante de qualité réservée aux objets anciens ou d'exception.

Produits alimentaires non acceptés

Restauration et buvette assurée par le Comité

Les emplacements « Allée » sont obligatoirement de 5m linéaires ou multiple de 5.

Pour les emplacements « champ » il est possible de demander des mètres supplémentaires au tarif de 10 euros le mètre linéaire.

Nous nous réservons le droit d'adapter la disposition des emplacements suivant les consignes préfectorales.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom :

Tel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

Préférence d'emplacement Allée ou champ (sous réserve de disponibilité,) **Merci de noter qu'une partie des emplacements Allée ne permet pas de garer un camion.**

Pièces à fournir obligatoirement :

Pour les particuliers :

- 1 : Photocopie recto verso de la carte d'identité ou du permis de conduire
- 2: Photocopie de la carte grise du véhicule
- 3 : Liste des objets à vendre (ex : objets anciens, linge ancien)
- 4 : Chèque de 50 euros par emplacement (5 m) à l'ordre du Quartier Notre Dame
- 5 : La déclaration sur l'honneur vous sera remise le 15 août .

Pour les professionnels :

- 1 : Photocopie recto verso de la carte d'identité
 - 2 : Photocopie de la carte grise du véhicule
 - 3 : Photocopie Kbis ou carte professionnelle
 - 4 : Chèque de 50 euros par emplacement (5 m) à l'ordre du Quartier notre Dame
- Un reçu vous sera délivré le 15 août.

ATTENTION

Merci de respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur.